CQP Régleur de machines de production

Publics
- Les salariés
- Nouvel entrant dans le métier
- Les demandeurs d'emploi

Accès
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Préparer ses interventions, monter les équipements, régler, mettre en route les installations/machines de production, procéder aux essais et au lancement de la production

- Identifier et analyser les données de production (à partir d'un ordre de fabrication, dossier/document de production…), les spécifications du produit, les consignes et les modifications éventuelles de production, afin de régler les installations/machines de production de manière optimale.
- Vérifier la conformité (quantité, qualité, caractéristiques requises) des matières premières/produits approvisionnés à l'entrée du système de production par rapport aux données de fabrication, afin de prévenir les risques d'anomalies et signaler/corriger les erreurs d'approvisionnement.
- Organiser les étapes et les moyens nécessaires à son intervention en prenant en compte les contraintes de production afin d'assurer une mise en œuvre optimale et efficace de son travail.
- Analyser les risques liés à son intervention et appliquer les règles et consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement en vigueur dans l'entreprise pour prévenir les accidents/incidents, maintenir un environnement de travail sûr pour les personnes et les biens et une gestion appropriée des déchets et une utilisation responsable des ressources.
- Réaliser, sur les installations/machines, les opérations de déconnexions, démontage, de montage des outillages (lors des changements de formats et/ou en cours de production) et de reconnexions, selon les procédures définies afin de garantir la conformité et le maintien de la production.
- Régler les différents paramètres des installations/machines (vitesse, tension,

N° de fiche
RNCP16263

CCN1
3106 - Industrie textile

CCN2
3098 - Industries de l'habillement

Nomenclature du niveau de qualification
Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Code(s) ROME
H2912 - Réglage d''équipement de production industrielle

État

2021 © Observatoire Compétences Industries

température, pression, débit, etc.) en fonction des caractéristiques des matières premières et des produits à fabriquer, effectuer les tests de réglage et les ajustements nécessaires pour garantir la qualité et la conformité de la production.
- Effectuer les opérations et les essais de mise en service des installations/machines, selon les procédures établies de démarrage et d'arrêt afin de permettre le lancement de la production selon les délais et le planning de production établis.

Inactive

Bloc 2 : Suivre et maintenir une production conforme et assurer la maintenance des installations/machines de production textile

- Relever et contrôler les données de production, la qualité et la conformité des produits (échantillons) par rapport aux prescriptions de production afin de prévenir les éventuelles non-conformités et prendre les mesures nécessaires en cas de dérive constatée, en concertation avec sa hiérarchie/le responsable de production et en lien avec le conducteur de l'installation/machine.
- Surveiller le fonctionnement des installations/machines et intervenir en cas de situation à risque, dérives du process ou dysfonctionnements signalés par les conducteurs, afin d'assurer la qualité, la sécurité et le maintien des opérations de production.
- En cas de dysfonctionnement/pannes des installations/machines, effectuer un prédiagnostic en utilisant des outils et des méthodes appropriés pour identifier les causes/origines et permettre une intervention de maintenance rapide et efficace.
- Effectuer des opérations de maintenance corrective de niveau 2 en lien, le cas échéant, avec le service maintenance, afin de rétablir le bon fonctionnement des installations/machines dans les meilleurs délais et avec un minimum d'impact sur la production.
- Effectuer les intervenions de maintenance préventive de niveau 2, en respectant les procédures et les plannings établis afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement des installations/machines de production, de prévenir les pannes et limiter les arrêts de production.

Bloc 3 : Apporter un appui technique aux conducteurs des installations/machines de production textile, assurer le suivi de ses interventions et contribuer à l'amélioration continue

- Appréhender les étapes dans la chaine de production de l'entreprise, l'organisation de l'atelier de production ainsi que le système d'information de l'entreprise (sous forme numérique ou non numérique) afin de situer ses activités dans une démarche qualité et collaborative.
- Assurer le partage et la remontée d'informations, renseigner et transmettre le suivi de ses interventions, en utilisant le système d'information de

2021 © Observatoire Compétences Industries

l'entreprise, pour garantir la traçabilité des opérations/évènements, contribuer à l'amélioration continue des processus de production et de qualité de l'entreprise.
- Assister et conseiller techniquement les conducteurs des installations/machines dans le cadre d'un processus de production, en leur transmettant les consignes, procédures et instructions nécessaires pour réaliser une production conforme.
- En collaboration avec les équipes de production et de maintenance, proposer des adaptations, des améliorations dans le fonctionnement des installations/machines des processus de production pour atteindre les objectifs de production, de qualité ou de développement durable.

ACTIVITÉS VISÉES

Le(la) régleur(se) de machines de production réalise les préréglages, la mise en route des installations et machines selon le dossier de fabrication avant le lancement de la production en série d'articles des industries du textile ou de l'habillement. Il/elle assure également la maintenance des installations et machines de production.

Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connait les impératifs techniques et économiques de production (qualité, productivité, délais). Il/elle apporte un appui technique aux services production et assure un suivi des interventions aux services qualité et maintenance.

Il/elle exécute les activités suivantes :

Activité 1 : À partir des données production transmises, préparation des interventions et des installations/machines, réglages, essais et lancement de la production

- Analyse des prescriptions de production.
- Vérification des matières approvisionnées à l'entrée du système de production.
- Organisation des interventions sur installations/machines.
- Vérification des conditions de sécurité, d'hygiène et d'environnement.
- Installation ou échange d'outillages sur les installations/machines.
- Réglages des paramètres de production des installations/machines et tests de réglage.
- Mise en service des installations/machines, essais pour le lancement de la production.

Activité 2 : Contrôle et suivi de la production, maintien des installations/machines par des interventions de maintenance préventive et corrective de niveau 2

- Suivi de la production, relevé des données et contrôle de la qualité et de la conformité de la production.

2021 © Observatoire Compétences Industries

- Surveillance du fonctionnement des installations/machine et du process.
- Détection des dysfonctionnements, prédiagnostic et maintenance corrective de niveau 2 des installations/machines de production textile.
- Mise en œuvre des opérations de maintenance préventive de niveau 2 selon le planning établi.

Activité 3 : Transmission du suivi de ses activités, appui technique aux conducteurs et contribution à l'amélioration continue

- Prise en compte de son environnement de travail, des acteurs impliqués dans la chaine de production.
- Remontée d'information, renseignement et transmission du suivi de ses interventions.
- Appui technique aux conducteurs des installations/machines de production.
- Participation aux actions d'amélioration.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

Les emplois occupés peuvent être :

– Régleur(se) de machine textile,
– Régleur(se) d'équipement industriel de production,
– Régleur(se) en production, Régleur(se) sur ligne automatisée,
– Régleur(se) mécanicien(ne) de machine de confection,
– Régleur(se) metteur(se) au point d'équipements industriels,
– Régleur(se) programmateur(rice) industriel(le).

RÉFÉRENTIELS

Referentiel activites competences evaluation_rncp RMP T&H

2021 © Observatoire Compétences Industries